
ARRÊTE n° 2026036
ARRETE PORTANT AUTORISATION
D'UNE VENTE AU DEBALLAGE

Le Maire de PÉROUGES,

VU la loi n° **96-603** du *5 juillet 1996* relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat ;

VU le décret n° **96-1097** du *16 décembre 1996* et notamment l'article 8 ;

VU la loi n°2008-776 du 4 août 2008 ;

VU la demande présentée le **25 janvier 2026** par **Monsieur Jean-Paul ROUTEX**, responsable de l'opération pour le président de l'association « Lions Club de Pérouges », pour une vente au déballage de « Tulipes contre le cancer » du **25 mars 2026 à fin Avril 2026** ;

ARRETE

ARTICLE 1 : **Monsieur Jean-Paul ROUTEX**, représentant de l'association « Lions Club de Pérouges » est autorisé à effectuer une vente au déballage du **25 mars 2026 à fin Avril 2026**.

La vente se fera sur le parking des cars de Pérouges (parcelle A1720).
Les marchandises qui seront vendues sont : **Tulipes contre le cancer**.

ARTICLE 2 : Durant la période de vente :

- Un Algeco sera installé en bordure du terrain communal jouxtant la plantation des tulipes.
- Un étal de vente des bouquets sera positionné près de l'Algeco (cabane Office Municipal des Fêtes).
- Le stationnement pour les acheteurs et les membres en service sur le parking des cars près de l'étale sera autorisé.
- Tous les véhicules concernés par l'opération pourront accéder au parking des cars.

ARTICLE 3 : Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de LYON, dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté est transmis à :

- Monsieur le Directeur départemental de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes à BOURG-EN-BRESSE,
- Monsieur le Commandant de la Brigade de gendarmerie de Meximieux,
- Monsieur Jean-Paul ROUTEX., représentant de l'association « Lions Club de Pérouges »



Fait à PÉROUGES le 17 février 2026

Le Maire,

Nathalie MICOLAS